Soixantième année. - N ° 193 A Jeudi 8 octobre 2026

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 3816

95 – VAL-D'OISE

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PONTOISE

Extrait de jugement

Date : 15 septembre 2026.
Autre jugement et ordonnance.
RCS non inscrit.
SDC DE LA RESIDENCE LES BALMONTS A2 SIS 164 AVENUE DE STALINGRAD 95100 ARGENTEUIL.
Forme : Syndicat de copropriété.
Activité : Non précisée.
Adresse : 164, avenue de Stalingrad, 95100 Argenteuil.
Complément de jugement : Ordonnance du 15 septembre 2026 prorogeant la mission de la SELARLU BLERIOT & ASSOCIES représentée par Maître Philippe BLERIOT, 50 rue Victor Hugo - 95300 Pontoise es qualité d'administrateur provisoire du syndicat des copropriétaires de la résidence les Balmonts A2 sis 164 avenue de Stalingrad - 95100 Argenteuil dans le cadre de l'article 29.1 de la loi du 10 juillet 1965, modifiée par la loi du 24 mars 2014 ; pour une durée de 1 an à compter du 28 juin 2026 et jusqu'au 28 juin 2027 avec tous les pouvoirs du syndic, de l'assemblée générale à l'exception de ceux prévus aux articles a et b de l'article 26 de la loi du 10 juillet 1965, et du conseil syndical conformément à l'article 29-3-1 de la loi du 10 juillet 1965. N° RG : 2026-150063